

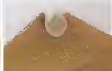


Poser la moquette et les sols souples

La pose d'un revêtement de sol souple en grande largeur est assez simple et rapide si on procède avec méthode. La technique de pose est identique pour les revêtements de sols souples courants, qu'ils soient textiles (moquette, aiguilleté...) ou plastiques (PVC...).

La préparation





1) Si la pièce de moquette doit être recoupée, réaliser une prédécoupe à la lame crochet et à la règle dans une pièce plus grande.

2) Pour positionner la moquette, se placer à cheval sur les bords et déplacer la moquette vers soi avec la jambe.

3) Si la prédécoupe est impossible, placer la moquette dans la pièce, et couper le surplus d'un seul côté en conservant un retour de 5 cm.

4) Marquer le pli, le long du mur, avec de gros ciseaux.

5) Plier la moquette dans chaque angle pour qu'elle suive bien les murs.

Les conseils Mr.Bricolage

Les dimensions du revêtement doivent être supérieures de 10 cm à celles de la pièce à revêtir. Quand c'est possible, poser un revêtement en une seule pièce pour éviter les raccords.

Dépoussiérer le sol à l'aspirateur. Avant la pose de la moquette, le sol doit être plan, sec et propre.

Procéder à un ragréage avec un enduit de lissage de sol, si le sol n'est pas plan. Traiter avec un hydrofuge s'il est humide par remontée. Nettoyer à grande eau à plusieurs reprises et absorber avec de la terre de sommières ou de sciure fine, s'il est taché.

Trois techniques peuvent être utilisées pour fixer un revêtement de sol. La pose collée assure une tenue parfaite et définitive. La pose sur fixateur est semblable à la pose collée, mais elle permet la dépose ultérieure. La pose sur adhésif double face est à privilégier lorsqu'on risque de déménager et que l'on souhaite récupérer la moquette.

La réalisation

COUPER LE DEBORD






1) En prenant appui sur la lame d'un couteau à enduire large, couper le débord au cutter en laissant 20 cm non coupés avant chaque angle.

2) Rabattre un angle, tracer au crayon et à la règle une ligne qui suit la découpe déjà réalisée.

3) Couper l'angle en prenant appui sur la lame du couteau à enduire.

4) Réaliser les découpes au cutter pour le seuil de la porte.

FIXER LE REVETEMENT







1) Etaler la colle sur le sol, à l'aide d'une spatule dentée, en larges mouvements pour répartir la colle.

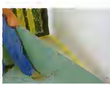
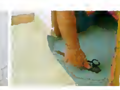
2) Lorsque la moitié de la pièce est encollée, rabattre la moquette à partir du milieu vers les bords en l'appliquant au sol progressivement avec les pieds.

3) Maroufler à la spatule plastique du centre vers les bords pour chasser d'éventuelles bulles d'air.

4) Le fixateur est une colle qui peut être décollée et qui permet donc la dépose sans endommager le revêtement ni le support.

5) Collage par adhésif : après dépoussiérage, coller l'adhésif double face en périphérie ainsi qu'éventuellement au centre de la pièce, puis arracher le papier protecteur.

FINALISER LA POSE



1) Tendre soigneusement la moquette avec le pied lors de sa mise en place.

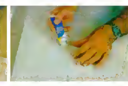
2) Sur le seuil, appuyer avec le dos des ciseaux pour marquer le dos de la moquette.

3) Découper la moquette aux ciseaux en suivant la marque.

4) réaliser une jonction sûre et décorative avec une barre de seuil à visser ou autocollante.

RACCORDER DEUX LES





1) En cas de raccord entre deux lés de revêtement, superposer les deux morceaux et les couper en même temps.

2) Enlever les chutes sans bouger les deux lés puis les rabattre, en les ajustant, sur la surface encollée ou sur l'adhésif double face.

3) Le joint entre deux lés de vinyle peut être "soudé" et rendu étanche en y déposant un filet de colle spéciale pour joints de revêtements plastiques.

L'équipement

Les outils

- moquette
- une lame crochet
- un crayon
- une règle
- un cutter
- des lames crochet « spéciale moquette »
- des lames droites
- des ciseaux
- un couteau à enduire
- de la colle à moquette
- de la colle spéciale pour joints de revêtements plastiques
- une spatule plastique
- adhésif double face
- une barre de seuil

Une information vous manque ?

Rapprochez-vous d'un **conseiller de vente** dans votre magasin Mr.Bricolage.
Notre **Service d'Information Clients** est également à votre disposition du lundi au samedi de 9h00 à 19h00 au **0811.90.20.11** (coût d'un appel local à partir d'un poste fixe).